

CP - Des tickets offerts aux Colmariens pour les structures aquatiques

Pour élargir l'offre de loisirs destinée aux Colmariens, la Ville de Colmar offre à chaque habitant, des entrées gratuites pour les piscines de la Ville (Aqualia et stade nautique) et pour la base nautique Colmar/Houssen.

Les Colmariens pourront dès le mercredi 16 février, récupérer 3 tickets pour accéder gratuitement aux piscines de la Ville (Aqualia et stade nautique) et 2 tickets pour la base nautique Colmar Houssen.

Les entrées seront valables du 15 mai au 30 septembre 2022.

La distribution s'effectuera jusqu'au 1er juin inclus, **UNIQUEMENT** les mercredis et vendredis de 10h à 13h et de 15h à 18h, à la caisse n°2 de la piscine Aqualia (7 rue du pigeon).

Les pièces justificatives à présenter (obligatoirement) :

- Carte d'identité
- Justificatif de domicile
- Livret de famille (lors du retrait pour le foyer)

Plus d'informations : piscines@colmar.fr

CONTACT PRESSE

Caroline Masson - Relations presse - 03 69 99 56 34 - caroline.masson@colmar.fr